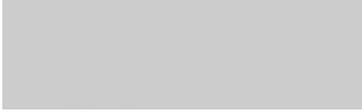
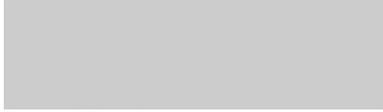




Commune de Val-d'Illiez

Formule de demande d'autorisation de construire simplifiée pour cabanon de jardin

Requérant	1 seule adresse		
Nom	[]		
Prénom	[]	Filiation	[]
Rue	[]	Localité	[]
Tél.	[]	Fax.	[]
Propriétaire (s) de la parcelle	Nom []		
Prénom	[]	Filiation	[]
Rue	[]	Localité	[]
Tél.	[]	Fax.	[]
Auteur des plans	[]		
Localisation de la demande	Localité	Val-d'Illiez	Lieu dit []
Plan Folio no	[]	Bâtiment no	[]
Parcelle(s) no	[]	Surface	[] m ²
Coordonnées	X▶ [] Y▲ []	Zone	[]
Coût	Coût du cabanon	CHF	[]
Délais prévus	Début des travaux	[]	Fin des travaux []
Matériaux	Matériaux prévus pour l'exécution du toit		
Incombustible	<input type="checkbox"/>		
Combustible	<input type="checkbox"/>		
Couverture	[]		
Servitude	[]		
Contenu du dossier	en 2 exemplaires pliés au format A4		
Plan de situation avec localisation	<input type="checkbox"/>	AQ en protection incendie	<input type="checkbox"/>
Plans du cabanon ou	<input type="checkbox"/>	Accord écrit du voisin	<input type="checkbox"/>
Photos / Prospectus	<input type="checkbox"/>	Mesures de sécurité	<input type="checkbox"/>
Photos du bâtiment existant	<input type="checkbox"/>	(établi par la Commune)	
Documents complémentaires	[]		
Signatures	Lieu	Date	
	[]	[]	
	Requérant (e)	Propriétaire(s)	Auteur des plans
	[]	[]	[]
	Dossier déposé auprès de l'administration communale le []		

Remarques de l'administration communale	Préavis positif de la Commission des constructions du
Décision	Construction d'un cabanon de jardin autorisée en Séance du Conseil communal du
	AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président :	Le Président de la Commission des Constructions :
	
Ismaël Perrin	Pascal Trombert
Notification	La présente autorisation est notifiée au requérant le
Annexes	- 1 dossier approuvé - <u>fiches de début et de fin des travaux à nous retourner dûment datées et signées</u>

Critères pour dossier simplifié sans mise à l'enquête publique

- ↵ Surface : maximum 10 m²
- ↵ Hauteur : maximum 3 m
- ↵ Matériau visible : en bois de même couleur que le bâtiment existant
- ↵ Toit : 2 pans
- ↵ Nombre : 1 cabanon par parcelle
- ↵ Distance minimale à la limite : 2 m

Cabanon non autorisée :

- ↵ Sur balcons, terrasses
- ↵ Annexée au bâtiment

Pièces à produire en 2 exemplaires :

- ↵ Plan de situation avec localisation du cabanon
- ↵ Photos / prospectus ou plans du cabanon avec indications des dimensions
- ↵ Photos du bâtiment principal
- ↵ Assurance qualité (AQ) en protection incendie
- ↵ Accord écrit du voisin

Emoluments

Les émoluments de CHF 100.- et les frais (copies et ports) de CHF 15.- sont à la charge du requérant. La facture y relative est jointe à la délivrance de l'autorisation de construire.